



Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor

Maison Départementale des Sports

18 Rue Pierre de Coubertin

22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02 96 76 25 41

Fax : 02 96 76 25 42

Mél : contact@cdv22.com

<http://www.cdv22.com>

<http://www.nautisme-cotesdarmor.com>

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 03/03/2010

Présents : P Le Boucher, A Martin, P Gueutier, S Allard, R.Compain, E.Diacono, M Eledjam, A Fautrat, W. Konow, M Masson, H Nivet , C Ooghe, E Reitzer,

Excusés : J Y Le Failler, N Beaufils, E. Coulon, J Le Coq, F Le Goff, A. Vayer

Invités : Y Furet, L Brégeon

Début de séance à 18h30 :

Ordre du jour :

1. Présentation et installation des nouveaux élus
2. Dossiers CNDS (CDV et clubs)
3. Dossier subvention CG 22
4. Point par commission
5. Calendrier des réunions à venir
6. Questions diverses

1. Présentation et installation des nouveaux élus :

Le Président présente les nouveaux élus et procède à la description du fonctionnement du CDV 22, le travail des commissions, du CA , du bureau de façon à ce que chaque élu ce positionne.

2. Dossier CNDS (CDV et clubs) :

CNDS CDV 22

Le dossier de demande de subvention dans le cadre du CNDS 2010 a été présenté. Il se résume aux éléments suivants :

Action 1 : Préparer les sportifs aux compétitions départementales, régionales, nationales notamment sur les supports optimist, planche à voile et laser dans les divisions D2 et D1. Ces regroupements permettent d'aborder les aspects techniques, tactiques et réglementaires de la voile de compétition. Les stages départementaux ainsi que les stages CDE/CLE sont organisés en complément des stages régionaux existants et se déroulent principalement aux petites vacances scolaires (février, pâques, toussaint).

Action 2 : Formation initiale et continue des bénévoles et des salariés des clubs du département dans le domaine de l'arbitrage, de la gestion informatique des classements de régates, du CRR, de la formation d'entraîneurs et de la formation de formateurs de moniteurs,.

Action 3 : Accompagner financièrement les déplacements de l'équipe compétition et des collectifs départementaux sur les championnats de France Espoirs et sur les grandes épreuves nationales et internationales afin d'augmenter la participation Costarmoricaine. Les séries concernées sont les suivantes : optimist, Equipe, dériveur double, Laser, Planche à voile, Open 5.7.

Le CDV 22 est l'instance décentralisée de Fédération Française de Voile en Côtes d'Armor

L'équipe compétition est constituée des différents sélectionnés aux championnats de France espoirs et les collectifs départementaux représentent une sélection Costarmoricaine pour de pour de grandes épreuves.

CNDS CLUB 22 (voir tableau récapitulatif en annexe) :

Les demandes ont été plus nombreuses du fait de l'absence de co financement dans le cadre du plan nautique. Tous les dossiers ont été transmis avec avis favorable selon les axes définis par le CNDS. Une table ronde devrait être prochainement mise en place à l'initiative de la DDCS. C'est lors de cette réunion de travail mettant en présence la DDCS, le CDOS et le président de chaque comité que les décisions chiffrées sont généralement connues.

3. Dossier Subvention Conseil Général CDV 22 :

Les documents figurent en annexe (pièce jointe)

4. Point par commission

- **Commission voile à l'école du 9 février 2010**

- Poursuite du travail sur les fiches complémentaires à la pratique de la voile à l'école : développer le sens marin
- Point sur la répartition des classes lors de l'opération ETVD 2010

- **Commission arbitrage**

Formation arbitre : mise en place d'une formation arbitre **Bassin Ouest** déjà en cours à Paimpol (9 personnes (5 CC et 4 juges).
Bassin Est , Formation sur Erquy (3 candidats)
Participation à l'action auprès des jeunes en vue de la formation jeune arbitre animée par la CCA .

1) Logiciel de souhaits d'arbitrage à disposition des régions :

La liste des arbitres régionaux est désormais visible sur internet (avec les coordonnées personnel les : adresse postale, mail, téléphones) :
<http://www.ffvoile.net/ffv/Sportif/Arbitrage>

Chaque arbitre s'y connectant aura ainsi accès à la liste des arbitres régionaux de sa Ligue ainsi qu'à la liste des arbitres nationaux sur l'ensemble du territoire.

2) Tableau de bord des clubs : NOUVEAUTE

Afin de permettre aux clubs de visualiser les arbitres licenciés dans leur structure, le service informatique fédéral, en collaboration avec la CCA, a créé une nouvelle entrée au menu des structures : « liste de vos arbitres ». En cliquant sur ce lien, une liste des arbitres est générée, pour les arbitres licenciés dans la structure qui se connecte.

Une meilleure communication autour des arbitres continue ainsi à se développer à tous les niveaux.

3) Nouvelle procédure de désignation des arbitres par Internet à partir du site de la FFVoile.

- **Commission sportive du 24 février 2010**

Le compte rendu figure en annexe

5. Calendrier des réunions à venir :

Prochain Conseil d'Administration le 28/04/2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.